

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-420767

93801

**Maladie**  **Dentaire**  **Optique**  **Autres**

Cadre réservé à l'adhérent (e) Matricule : 11590 Société : RAM

**Actif**  **Pensionné(e)**  **Autre**

Nom & Prénom : ADIL AMAL

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : ..... Total des frais engagés ..... Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 20/11/2021

Nom et prénom du malade : affection oculaire Age: .....

Lien de parenté :  **Lui-même**  **Conjoint**  **Enfant**

Nature de la maladie : affection oculaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Nature de l'adhérent(e) : adulte

Le : 29/11/2021

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/11/21	C.S.		200,00	INP : 69175422
				DR. ZYOUNI M'hamed Bd. El Kettani Casablanca 22/11/21

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AL KINDI 48, Rue T. Lotfi Barakatia Les Géries, Ain Chock	20/11/21	65,00

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
EXCEL OPTIC Optométriste Diplômé Bd. Souhaib Erroumi Amal 2 di Bernoussi Casalanca Fax : 05 22 75 81 82	23/11/21					200,00

### VOLET ADHERENT

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DEBUT D'EXECUTION	
FIN D'EXECUTION	
COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DATE DU DEVIS	
DATE DE L'EXECUTION	

O.D.F. PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553
G		

[Création, remont, adjonction]  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Spécialiste des Maladies  
et Chirurgie des Yeux

Chirurgie de Cataracte (Phacoémulsification)

Diabète oculaire-glaucome

ANGIOGRAPHIE - OCT - LASER

Chirurgie des Voies Lacrymales

Permis de Conduire



اختصاصية أمراض  
و جراحة العيون

جراحة المياه البيضاء (جلالة) بالليزر

سكري العيون - ضغط العين

تصوير أوعية الشبكة و الليزر

جراحة مسالك الدموع

رخصة السياقة

Le : 20 novembre 2021 في

Enf. NOUQATI Nour

Monture pour vision de loin + verres correcteurs  
Antireflets, Amincis

OD = + 0.25 (- 0.25 à 80°)

OG = + 0.75 (- 0.25 à 85°)

Dr. ZRYOUIL Merieme  
52, Bd. El Khalil Hay Moulay  
Abdellah - Casablanca  
Tel: 05 22 52 38 42

EXCEL OPTIC  
Optician Optométriste Diplômé  
8 Bis Bd. Sidi Boughsali Casablanca  
Tel/Fax: 05 22 75 81 82

**Dr. Merieme ZRYOUIL**

**Spécialiste des Maladies  
et Chirurgie des Yeux**

Chirurgie de Cataracte (Phacoémulsification)

Diabète oculaire-glaucome

ANGIOGRAPHIE - OCT - LASER

Chirurgie des Voies Lacrymales

Permis de Conduire



**الدكتورة مريم ازرويل**

**اختصاصية أمراض  
و جراحة العيون**

جراحة المياه البيضاء (جلالة) بالليزر

سكري العيون - ضغط العين

تصوير أوعية الشبكة و الليزر

جراحة مسالك الدموع

رخصة السياقة

Le : 20 novembre 2021 في :

**Enf. NOUQATI Nour**

66,00

OXYAL. COLLYRE



1 GOUTTE 3 FOIS PAR JOUR, les deux yeux, 1 Mois

RIMAPHARMA  
PVC  
65,00 DH

65,00

Dr. ZRYOUIL Merieme  
Optometriste  
52, Bd. El Khalil Hay M Y  
Abdellah Casablanca  
Tel: 05 22 52 38 42

PHARMACIE AL KINDI  
Dr. Taoufik B. RAZZOUK  
1, Rue Hassan II  
Casablanca  
Dr. 48, Rue Aïn 225  
Les Crêtes 05 22  
Tel:

52, Bd El Khalil, Etage 1, Hay Moulay Abdellah Aïn Chock - Casablanca

☎ 05 22 52 38 42

✉ drzryouilmeryem@gmail.com



**EXCEL  
Optic**

OPTICIEN-OPTOMETRISTE-CONTACTOLOGIE

**NOM NOUQATI  
PRENOM NOUR**

FACTURE N920/2021

CASABLANCA 23/11/2021

Désignation	Qté	Prix unitaire	Total
<b>MONTURE</b>	<b>1</b>	<b>500.00</b>	<b>500.00</b>
<b>Verres organique Amincis Antireflets</b>	<b>2</b>		
<b>OD +0.25 (80° -0.25)</b>		<b>1200.00</b>	<b>1200.00</b>
<b>OG +0.75 (85° -0.25)</b>		<b>1200.00</b>	<b>1200.00</b>
<b>TOTAL</b>			<b>2900.00</b>

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE DEUX MILLE NEUF CENT DIRHAMS

**EXCEL OPTIC**  
Opticien Optométriste Diplômé  
8 Bis Bd. Souhaib Erroumi Amal 2  
Sidi Belhoussi Casablanca  
Tél/Fax : 05 22 75 81 82